



La COVID-19 et le bien-être mental de l'effectif travaillant auprès de personnes en situation d'itinérance

PROPOS DU PROBLÈME

La COVID-19 a une incidence considérable sur les personnes en situation d'itinérance. La pandémie a mis en évidence les lacunes existantes et amplifié les écarts dans les politiques du logement et le sous-financement du secteur – qui date depuis trop longtemps – entraînant ainsi une augmentation des taux d'itinérance et de la précarité du logement.

Comme la pandémie met à rude épreuve les capacités des refuges et des organismes communautaires, une nouvelle étude réalisée par le Centre de toxicomanie et de santé mentale révèle que les travailleurs de première ligne courent un risque accru d'épuisement professionnel, de traumatisme indirect et d'usure de compassion¹ – ce qui, forcément, affecte leur capacité à répondre aux besoins complexes de leurs clients en matière de santé, de bien-être et de logement. Ces risques sont encore plus élevés pour le personnel et les bénévoles qui ont l'expérience de problèmes de santé mentale et de consommation de substances intoxicantes pour l'avoir vécu eux-mêmes.

DÉFIS ET FACTEURS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

La COVID-19 a mis en évidence les corrélations entre la santé mentale, la consommation de substances intoxicantes et l'accès au logement.

Chez les personnes en situation d'itinérance, les expériences de traumatisme, de maladie mentale et de consommation de substances intoxicantes sont beaucoup plus fréquentes que dans la population générale. S'attaquer à ces problèmes de santé et de bien-être, tout en essayant de prévenir la propagation de la pandémie, a exercé encore plus de pression sur les refuges et les organismes communautaires déjà à bout de souffle.

La COVID-19 a une incidence considérable sur les fournisseurs de services de première ligne.

Les travailleurs de première ligne se trouvent devant des demandes toujours plus nombreuses, disposent de peu de ressources et s'exposent à des risques accrus pour la santé. Ils sont les témoins directs d'une grande souffrance chez les personnes ayant des besoins plus complexes en matière de santé et de bien-être. Ce type d'expérience est source de risques de stigmatisation et de discrimination, aggravant ainsi les problèmes de santé mentale et de consommation de substances intoxicantes.

Faits importants



60 % des fournisseurs de services d'aide aux itinérants ont vécu des niveaux modérés d'épuisement professionnel



4 sur 5 fournisseurs de services ont déclaré que leur santé mentale s'est détériorée pendant la pandémie de COVID-19



56 % des fournisseurs de services ont été moins en mesure d'accéder à des mesures de soutien au bien-être pendant la pandémie

Les déterminants sociaux de la santé sont ressentis de manière plus aiguë par l'effectif travaillant auprès de personnes en situation d'itinérance.

Les femmes représentent les trois quarts de l'effectif canadien de soutien aux personnes en situation d'itinérance. On y retrouve également plus de travailleurs racialisés et autochtones comparativement à plusieurs autres secteurs. En outre, les salaires ont tendance à être peu élevés, et les emplois sont souvent à temps partiel. Ensemble, ces facteurs rendent cette main-d'œuvre particulièrement vulnérable à la précarité de l'emploi, ce qui peut affecter leur bien-être mental.

1 Kerman, N., et Kidd, S. A. *Helping the helpers: Examining the mental health and support needs of direct service providers working with people experiencing homelessness.* (en anglais seulement)



La pandémie a causé des difficultés financières modérées ou extrêmes pour environ 28 % des personnes qui travaillent avec les personnes en situation d'itinérance



Plus de la moitié des personnes interrogées se sont senties moins efficaces dans leur travail pendant la pandémie de COVID-19.

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Le logement est bien plus qu'un abri physique : son accès s'inscrit dans le cadre d'un droit fondamental qui est essentiel à la sécurité, à la santé publique et au bien être mental. Pour lutter efficacement contre la COVID-19, tout en répondant aux besoins en matière de santé mentale et problèmes de consommation de substances intoxicantes, et ce, tant pour soutenir l'effectif travaillant auprès des itinérants que pour aider les personnes en situation d'itinérance ou logées de manière précaire, les décideurs politiques devraient prendre les mesures qui suivent :

- ✓ Tirer parti des secours d'urgence fournis aux refuges et aux organismes sociaux pendant la pandémie pour combler les **lacunes en matière de financement, de ressources et de politiques** aux échelons fédéral, provincial et municipal.
- ✓ Accorder la priorité aux fournisseurs de services de première ligne pour **fournir les équipements de protection individuelle, les vaccins et autres ressources** tant que la pandémie se poursuivra.
- ✓ Améliorer les **salaires et les avantages sociaux**, notamment en offrant une prime de risque et des congés de maladie, dans le cadre d'efforts plus généraux visant à changer la culture organisationnelle dans le contexte de l'itinérance.
- ✓ Accroître l'accès aux **mesures de soutien et aux services en santé mentale et en usage de substances** pour l'effectif travaillant auprès des personnes en situation d'itinérance, notamment sous forme d'avantages liés à l'emploi.
- ✓ Renforcer la capacité des fournisseurs de services à répondre à leurs propres **besoins en matière de bien-être mental** et à ceux des autres au moyen d'une formation et d'une supervision continues.
- ✓ Consolider les **réseaux de soutien** dans l'ensemble des organisations qui s'occupent de la lutte contre l'itinérance, notamment au moyen du soutien communautaire, de l'appui des gestionnaires et du soutien des collègues et des personnes ayant vécu ou vivant une expérience de première main.

PERSPECTIVES DE L'EFFECTIF TRAVAILLANT AUPRÈS DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE



Nous recevons 400 \$ par année pour le soutien en santé mentale. Ce n'est rien. Ça donne trois séances de counseling. Pour un travail qui nécessite une exposition constante à des traumatismes indirects, nous devrions obtenir beaucoup plus que cela.

Nous sommes en situation de risque élevé tous les jours. Nous faisons constamment face à des situations qui sont parfois une question de vie ou de mort. Il est donc important que l'on se sente soutenus.

[Téléchargez le document stratégique](#) complet pour en savoir plus sur ce sujet important.

Vous pouvez également visiter notre site Web pour obtenir plus de renseignements sur [nos travaux stratégiques relatifs à la COVID-19](#) ou découvrir notre [Carrefour de ressources : Santé mentale et bien-être durant la pandémie de COVID-19](#).



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

camh
mental health is health

Avec une contribution financière de :



Santé
Canada

Health
Canada